

Réf: Dossier 461085

Avis de constitution

SOCIETE « ARKAVIA »

Siège ABIDJAN, Commune de KOUMASSI, quartier
05, Ilot 31, 01 Boîte Postale 2424 ABIDJAN 01., Lot NON
PARVENU, Ilot 31

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/11/2025 reçus par Me BEUGRE GUY ROGER, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARKAVIA »

Objet : La menuiserie générale.
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL
L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie,
l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou
partie des biens sociaux

La prise de participation de la société dans
toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères,
créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe,
notamment par voie d'apport, de souscription, ou achat
d'actions, de parts sociales ou parts d'intérêt, de fusion,
d'association en participation, d'alliance ou sous toutes
autres formes compatibles avec les intérêts de la société

Et d'une manière générale, toutes opérations
financières, commerciales, industrielles, mobilières et
immobilières pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter
l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
 Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, Commune de KOUMASSI, quartier
05, Ilot 31, 01 Boîte Postale 2424 ABIDJAN 01., Lot NON
PARVENU, Ilot 31

Dirigeant(s) M GHADBOUN ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05678 du 20/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71927/GTCA/RC/2025 du 20/11/2025

